Avec ce numéro, un supplément sur les risques majeurs

énergies

Bimensuel n° 109 - du 21 janvier au 4 février 99 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

Le lycée professionnel gagne une étoile, page 5

AGENDA

JANVIER/FÉVRIER 99

S	23	Handball Gardanne/Fos
D	24	Foulée gardannaise à Fontvenelle
L	25	Cinéma Foyer 3ème âge
M	26	Conférence peinture Martine Viala
M	27	
J	28	Distribution Resto du cœur
V	29	Fête des moutons à la Vieille-ville
S	30	Coupe du judoka Cap Canada
D	31	
L	1	Grand prix cycliste La Marseillaise
M	2	
M	3	Conseil municipal
J	4	Conférence musique "Beethoven"
V	5	

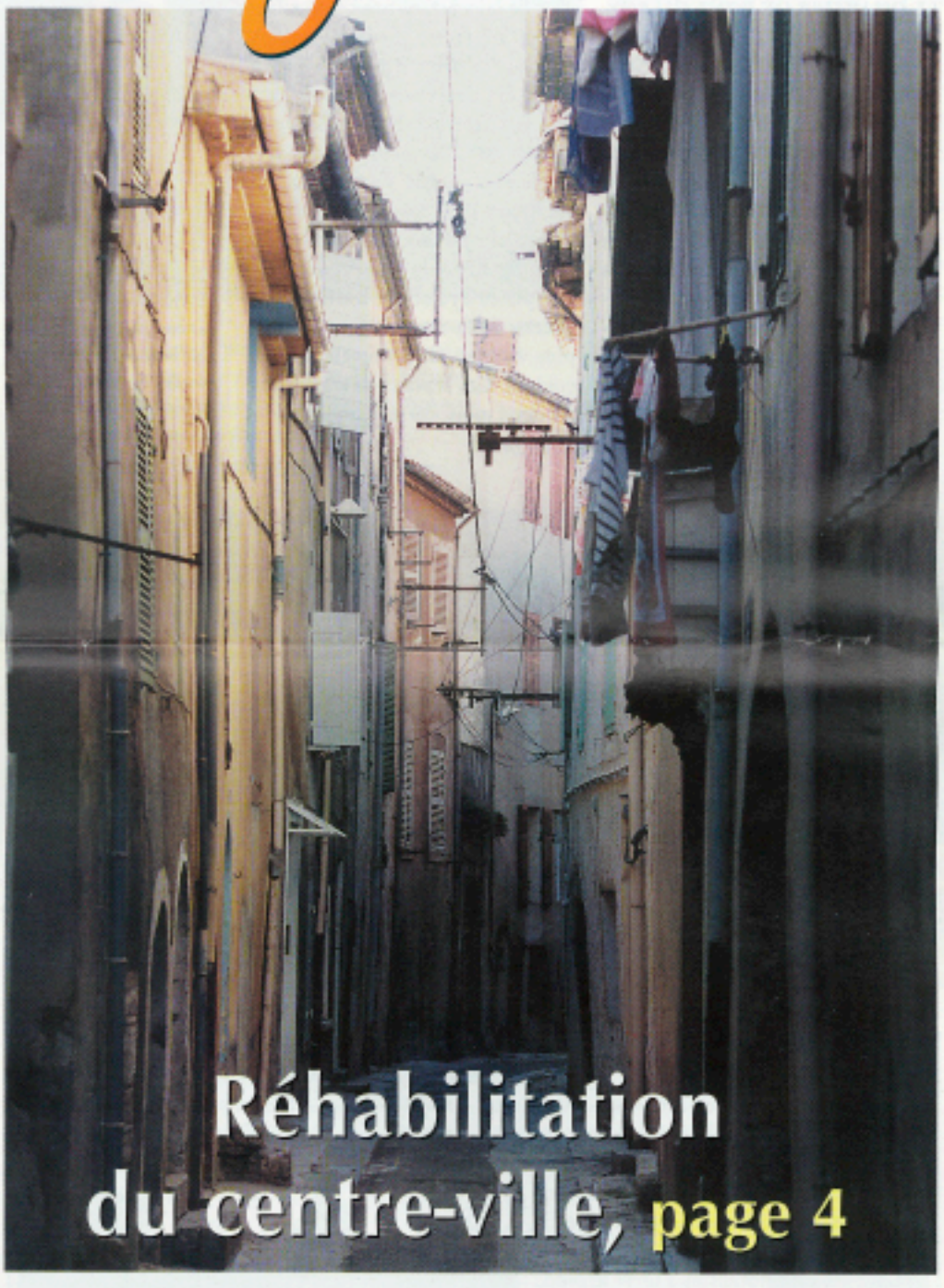

Réhabilitation du centre-ville, page 4

Cent moutons dans la ville, page 3

Le samedi 30 janvier, la Promenade Saint-Valentin, également surnommée colline des oliviers sera inaugurée au cours d'une grande fête pastorale. Trois bergers et une centaine de moutons traverseront la vieille ville.

Conseil municipal, page 6

Vous trouverez dans ce numéro le compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre, avec toutes les questions et tous les votes des élus. Le détail des délibérations et des interventions est consultable en mairie.

Les vélos sont de retour, page 9

Le Grand Prix la Marseillaise revient à Gardanne le mardi 2 février. Pas de grand nom cette année, mais les équipes Lotto, Cofidis, Big Mat Aubervilliers ou la Française des Jeux en profiteront pour se tester sur les 146 kilomètres du parcours.

Font du Roy

De la place pour les piétons

LE QUARTIER DE FONT DU ROY, ENTRE LA ROUTE BLANCHE ET LA ROUTE DE MIMET, VOIT SON NOMBRE D'HABITANTS AUGMENTER SANS CESSE DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES. Nouveaux lotissements, nouveaux immeubles, cette plaine située au sud du centre-ville se transforme petit à petit en zone urbaine. La construction de la place Norbert-Vitrac, au parc du Vallat, symbolisait cette évolution. Restait ensuite à adapter les infrastructures, notamment les voies de circulation, pour que le quartier soit intégré au mieux à l'agglomération et facilement accessible à pied. Lors d'une réunion publique à la salle polyvalente Prévert, élus et techniciens municipaux ont présenté à la cinquantaine de riverains présents les projets d'aménagement de la route Blanche, qui depuis quelques années n'est plus une départementale mais une voie communale. Sur le côté gauche de la route en partant du centre-ville, un large trottoir sera créé, de couleur rouge et de dimensions très confortables (entre 3,5 et 4,5 mètres), permettant aux piétons d'aller du centre ville à la place Vitrac en toute sécurité. Des arbres d'alignement seront plantés sur 200 mètres. Un réseau d'éclairage public va être installé, les lignes EDF seront enterrées, le réseau pluvial mis aux normes et le revêtement de la chaussée repris. Les pistes cyclables, à droite et à gauche de la route, seront rendues plus visibles par un revêtement de couleur. Ces travaux devraient durer deux mois, entre la fin janvier et la fin mars.

B.C.

Réunion publique à l'école Prévert. La Route Blanche et celle de Mimet vont être équipées de vrais trottoirs pour rejoindre le centre-ville.

Photos : E. Petit

... La route de Mimet aussi

Les riverains de la route de Mimet se sont plaints de la vitesse excessive des voitures sur ce tronçon en ligne droite. Comme c'est une route départementale, les équipements type ralentisseurs sont formellement interdits. Les services techniques étudient des aménagements qui inciteraient les automobilistes à lever le pied. Mais il faut tenir compte à la fois de la sécurité et de la visibilité. D'autre part, le côté droit montant de la route va être équipé d'un trottoir sur environ 200 mètres, là où se trouvent actuellement des barrières en bois. A la demande des habitants, des places de stationnement vont être créées, et un cheminement piéton prolongera le trottoir. Enfin, à plus long terme, il est envisagé de créer une voie entre la route Blanche et la route de Mimet à hauteur du lotissement des Bleuets.

L'OFFICE DE TOURISME ORGANISE UNE VISITE DE LA VIEILLE VILLE le samedi 6 février prochain. Rendez-vous à 14 h au 31, bd Carnot, devant l'Office de Tourisme. En plus de la visite de la vieille ville, la découverte du musée Gardanne Autrefois est également au programme, ainsi que la chapelle des Pénitents.

LE BIVER SPORTS EST EN DEUIL. L'UN DE SES MEMBRES FONDATEURS, LOUIS CILESTRINI est décédé en début de ce mois à l'âge de 85 ans. Mineur de fond, joueur puis dirigeant du club vert et blanc, il est à lui seul représentatif de l'histoire de Biver et de ses habitants. Il était aussi la mémoire du club qu'il avait contribué à créer en 1932. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.

LES RESTOS DU CŒUR SONT CET HIVER INSTALLÉS À L'AVENUE CHARLES-DE-GAULLE, dans les locaux de l'ex-magasin Sterma. Les distributions se font le jeudi de 10h à 17h sans interruption. Les bénévoles sont les bienvenus pour le jeudi et le mercredi (préparation des colis). Renseignements au 04 42 51 16 60.

LE FOYER TROISIÈME ÂGE, QUI ENTRE DANS SA VINGTIÈME ANNÉE D'EXISTENCE, a repris ses activités après les vacances de fin d'année. Au programme : le vendredi 22 janvier, atelier regain ; lundi 25 : cinéma ; mardi 26 : atelier tricot ; jeudi 28 : dernier loto.

UNE ASSOCIATION D'ÉCHANGES ET DE SAVOIRS S'EST CRÉÉE À MIMET, au quartier des Moulières, juste après Biver. *Miméchange* (c'est son nom) propose, contre une cotisation annuelle de 60 F, à chaque adhérent de partager ses compétences, ses savoir-faire avec d'autres personnes, dans un échange équitable, réciproque et gratuit. Des cours de cuisine contre des leçons de piano, une initiation à l'informatique contre de la couture, de l'anglais contre de la guitare... Une très belle idée amenée à se développer, pourquoi pas à Gardanne.
Contact : salle polyvalente des Moulières, 04 42 51 56 16.

Les moutons sous les oliviers

A l'époque du Roi René, il y avait 3000 moutons dans Gardanne. Le 30 janvier prochain, dans l'après-midi, ils seront près d'une centaine présents accompagnés par trois bergers. Ce jour-là, entre 14 et 16 heures, ce sera l'inauguration de la "Promenade Saint-Valentin" située juste en-dessous du clocher. Une animation pastorale réunira la population largement invitée à découvrir les aménagements de la vieille-ville et notamment les travaux réalisés sur le terrain Franklin. Cette place pittoresque couverte d'oliviers et agrémentée de bancs est dotée d'une jolie fontaine qui sera mise en eau par Roger Meï le jour même de l'inauguration. Dès 13h30, vous pourrez vous joindre à l'initiative en habillant vos enfants en "pastre". En effet à partir de 14 heures, une centaine de moutons et des ânes de Provence parqués devant la mairie sous l'œil attentif du berger gardannais Guiseppe Barone, propriétaire du troupeau, seront conduits à travers la vieille-ville. « *Nous prévoyons de faire l'aubade aux personnes âgées qui ne pourront pas se déplacer et nous traverserons le centre-ville après la promenade dans l'ancien quartier* » explique Jeannot Menfi, maire-adjoint délégué aux travaux. Plusieurs associations gardannaises participeront à l'événement parmi lesquelles, *Gardanne Autrefois, Lou Cepoun* et l'Office de Tourisme qui s'investit activement dans les festivités. Les écoles primaires à travers les directrices et les directeurs ont été informées afin de motiver leurs élèves à être présents ce jour là, même si ce n'est pas un jour de classe. Une centaine de moutons, des centaines de petits bergers, voilà de quoi faire plaisir aux familles gardannaises Rinaudo et Bourely qui comptaient parmi les leurs les anciens "pastres" de la commune. L'animation musicale de la fête sera assurée par les tambourinaïres "La ribanbello de San-Ro" de Mazargues.

La Promenade Saint-Valentin de l'ancien nom de la chapelle des Pénitents.

Photos : E. Petit

Les mamies centenaires

Des prévisions envisagent que les filles naissant aujourd'hui ont une chance sur deux de devenir centenaires. A Gardanne, cette tendance se confirme depuis déjà bien longtemps... Pour cette année 1999 qui débute, on compte trois centenaires et dès le mois de juillet prochain, une quatrième viendra compléter ce trio. La plus jeune, Ermine Merlo, vit en maison de retraite aux Milles. Elle est née en 1898 et a fêté ses 100 ans le 3 juillet. Anita Fagni, 101 ans, est née le 13 décembre 1897 et vit chez sa fille tout comme Tekla Gil, 102 ans, née le 27 octobre 1896.
A l'occasion de leur anniversaire, la municipalité a offert à chacune une corbeille de friandises fort appréciée à l'approche des fêtes de Noël.

Centenaires certes, mais toujours alertes et coquettes. Ermine Merlo, ci-dessous et Anita Fagni, ci-contre.

Priorité au service public

Cette troisième semaine de janvier est particulièrement riche sur le plan parlementaire. Le 18, l'ensemble des sénateurs et des députés se sont réunis à Versailles en congrès pour modifier la constitution. Cette modification a pour but de permettre à la France de ratifier le traité d'Amsterdam, traité qui est un pas de plus dans l'intégration européenne. Non pas dans une Europe de progrès social et de solidarité mais dans une Europe de la déréglementation et de l'exclusion. J'ai donc voté contre la ratification de ce traité. Jeudi 21, enfin a lieu le débat sur les choix énergétiques de la France. Un débat sur une question essentielle pour l'avenir du pays, expédié à la sauvette et sans vote sur les choix.

Avec la casse du service public de l'électricité on s'apprête à faire ce qui existe déjà pour l'eau là où les communes n'en ont pas gardé la maîtrise comme nous l'avons heureusement fait à Gardanne. C'est-à-dire livrer l'électricité aux appétits des grands groupes financiers, avec l'inflation des prix, l'inégalité des consommateurs, les scandales à répétition. Président de la mission d'information sur l'énergie à l'assemblée nationale, je me suis élevé contre ce projet contraire à l'intérêt du pays et des Français.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

Centre-ville
Grand lifting pour 2001

LA CARTE DESSINE UNE SORTE DE FORME IRRÉGULIÈRE EN POINTILLÉ, SERPENTANT AUTOUR DU COURS, ENTOURANT LA VIEILLE-VILLE ET REMONTANT LA RUE BORÉLY. A l'intérieur, des taches de couleur indiquent les logements vacants, ceux en très mauvais état, ceux nécessitant quelques travaux. C'est la carte dressée par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), et qui délimite le secteur concerné par l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat). Pendant trois ans, de 1999 à 2001, ce sont 150 logements privés (sur les 700 que compte le centre-ville) qui pourront bénéficier d'une aide de l'État : 55 logements vacants (un comble quand on connaît la faiblesse de l'offre à Gardanne), 62 logements occupés par un locataire et 33 logements habités par leur propriétaire. Les aides de l'État seront conséquentes, environ 22 000 F par logement réhabilité. La ville participera aussi à l'opération, qui sera coordonnée par la SEMAG : de 5 à 40% du coût total, selon si le propriétaire accepte que le loyer soit conventionné ou pas, ses ressources, son âge. D'autre part, la ville continue à aider à la réhabilitation des façades et des toitures comme elle le fait depuis plusieurs années. Au total, le coût de l'OPAH pour la commune s'élève sur les trois années à environ 3 M de F ; l'État y investissant à peu près la même somme, la Région apportant quant à elle 2,4 M de F. Le projet est consultable au bureau d'information vieille-ville (faubourg de Gueydan), et des réunions publiques permettront aux habitants de bien comprendre la démarche.

B.C.

La rue Kruger, dans la vieille-ville. 50 logements bénéficieront d'aide à la rénovation d'ici l'an 2000.

Photos : E. Petit

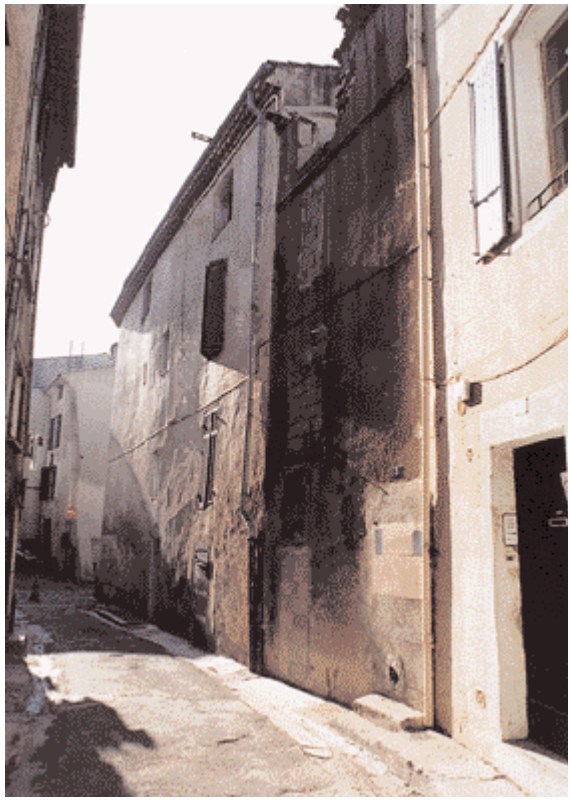

L'EMBELLISSEMENT DE LA VIEILLE-VILLE SE POURSUIT avec les récents travaux, plus artistiques ceux-là, qui ont permis d'agrémenter les façades attenantes à la porte de Trets, rue de l'Accord. Cette porte était avant 1839 le passage obligatoire pour se rendre de Marseille à Trets. La place Cadenel est désormais illuminée par une fresque en trompe-l'oeil qui rappelle, dans une forme moins arrondie, la porte de Trets à travers laquelle apparaît une fontaine devant une bastide dans un paysage provencal.
La fresque a été réalisée à l'initiative de la municipalité et les travaux ont duré plus d'un mois. Dans le cadre de la réhabilitation de la vieille-ville, d'autres façades recevront des peintures de ce style.

LES TRAVAUX DU NOUVEAU LOTISSEMENT DE BOMPERTUIS, en face la halte-garderie La Souris verte, ont commencé en décembre avec six mois de retard sur le planning prévisionnel. Construits par la société Arcades (basée aux Milles) dans le cadre d'un programme HLM haut de gamme, les 29 T4, deux T2 et un T3 devraient être achevés à la fin 1999 ou au début 2000. La moitié de ces maisons individuelles seront attribuées par les Houillères. Le Conseil général et la Ville de Gardanne n'en auront que 3 chacun, la Préfecture attribuant le reste. Pour l'instant, le prix des loyers n'est toujours pas connu

*3 questions à Jeannot Menfi**

Quelle différence y a-t-il entre cette opération et ce qui a été fait dans le centre ancien depuis plusieurs années ?
Jusqu'à présent, la Ville a fait des aménagements sur ses bâtiments et sur les placettes, rues, escaliers... Elle subventionnait aussi les propriétaires pour les façades et les toitures. En plus, maintenant, l'État s'engage à financer des travaux sur les bâtiments privés. Enfin, l'OPAH ne porte pas que sur la vieille-ville mais sur tout le centre, donc un périmètre beaucoup plus large.
Comment concilier ce programme avec la rénovation du cours ?
Les aménagements publics ont toujours des conséquences sur les logements privés. Si la Ville montre l'exemple, les particuliers suivent, on l'a vu dans la vieille-ville. De plus, la rénovation du cours concerne tous les Gardannais, pas que les riverains.
Comment inciter les commerçants et les artisans à s'installer dans la vieille-ville ?
Ce sera aux propriétaires privés de mettre à disposition des bas d'immeuble. Avec l'OPAH et le projet de percée entre le cours Forbin et la rue Courbet, qui se fera dans les années à venir, le centre ancien sera beaucoup plus attractif.

* Maire-adjoint chargé des travaux et de la vieille ville.

Lycée de l'Étoile

Les déesses de la poésie

EN QUELQUES COURS DE FRANÇAIS, ELLES ONT APPRIS L'ART DE COMBINER LES SONORITÉS, LES RYTHMES, LES MOTS POUR ÉVOQUER DES IMAGES ET SUGGÉRER DES SENSATIONS OU DES ÉMOTIONS.

La lecture de certains textes écrits par les élèves est parfois touchante.

Photos : E. Petit

L'initiative sur la poésie au lycée de l'Étoile a abouti à la réalisation d'un recueil de textes qui a été primé au plan régional au mois de juin 1998 puis au plan national quelques mois après. Il faut rappeler que l'an dernier, madame Luang-Vanassy, professeur de français, proposait à sa classe de 1ère BEP "métiers du secrétariat" de participer à un concours de poésie. Le travail s'avérait original pour une section non littéraire. Les 27 filles se sont aussitôt intéressées au projet et chacune, sans ambition particulière quant à l'avenir de son œuvre, a réalisé un poème en suivant les conseils techniques et l'expérience de l'enseignante. *« Nous n'étions pas obligées de le faire mais l'approche a été intéressante. Nous avons travaillé avec Marie-Hélène Bastianelli, directrice de la Médiathèque, sur un support vidéo qui traitait de la poésie »* explique Aziza Hannachi, poétesse en herbe, étudiante cette année en terminale dans cette même section. Aucun thème n'avait été fixé à l'avance. De manière naturelle, toutes ces jeunes filles ont parlé à leurs façons de l'amour et de la vie, d'où le titre du recueil : "L'amour c'est comme la vie". Elles étaient loin de penser qu'à la rentrée 98, on allait leur annoncer leur titre de *"lauréat régional de poésie en langue française"*. Présenté à la sélection nationale en octobre dernier, les filles ont décroché une honorable seconde place. Pour celles et ceux que cela intéresse, les poèmes sont consultables au centre de documentation du lycée. Nous vous conseillons fortement d'aller les découvrir.

Sylvia Hernandez

La rénovation avance

Les travaux de réhabilitation du Lycée Professionnel de l'Étoile se poursuivent dans les délais prévus. Le chantier a été divisé en cinq phases. Trois d'entre elles sont déjà terminées. La quatrième, en cours, comprend la rénovation du bâtiment ancien, notamment celle des salles informatique et du deuxième atelier pour la filière des métiers de la mode. Les travaux dureront jusqu'aux vacances de février. Par la suite, la phase cinq qui s'étalera jusqu'au mois de mai prévoit l'aménagement des cuisines, des laboratoires et des salles de sciences. Pendant cette période, une convention passée avec la ville permettra aux élèves de déjeuner grâce aux repas élaborés dans la cuisine centrale de la ville. L'établissement sera fin prêt pour la rentrée 1999.

LA MISSION LOCALE ET LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) du Pays Minier seront logés dès la prochaine rentrée scolaire dans des locaux tout neufs situés à côté du lycée professionnel de l'Étoile. En effet, un bâtiment de 480 m² recevra ces deux structures qui se partageront la surface de façon à être totalement indépendantes. Seule une salle de réunion sera commune. Ces services publics accueilleront alors dans de meilleures conditions les jeunes en recherche d'information ou de formation. La Mission Locale qui emploie huit personnes aujourd'hui, élargira son effectif d'un conseiller en insertion. Ils seront quatorze, tous personnels confondus, probablement d'ici septembre 1999. Le CIO qui disposait de deux antennes à Aix en verra une transférée sur Gardanne avec une directrice, deux administratifs et quatre conseillers d'orientation.

Ce secteur situé entre l'église, le parking Mistral et le rond-point de la citée administrative deviendra un pôle éducatif important pour la ville. L'entrée des élèves du lycée se fera par la place Dulcie-September, l'entrée du CIO sera face au Crédit Agricole, rue Jules-Ferry. La Mission Locale aura son entrée dans le passage qui relie le parking Mistral à la rue Jules-Ferry.

CHRISTELLE CAVALERI, MÉDIATEUR ADMINISTRATIF chargée des relations avec les usagers rencontrant des difficultés pour les démarches administratives, reçoit le public : sans rendez-vous à la mairie de Gardanne le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h ; à la mairie annexe de Biver le mercredi de 9h à 12h.

- sur rendez-vous à la mairie de Gardanne le mercredi de 14h à 17h.
- le mardi la permanence se déroule dans les locaux du Secours populaire français de 9h à 12h.

Compte-rendu
Conseil municipal du 17 décembre

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N° 01 - *Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 octobre 1998*
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 02 - *Motion sur le "Génocide Arménien".*
M. Meï : Le Conseil municipal de Gardanne souhaite que soit inscrit à l'ordre du jour du Sénat le projet de loi sur la reconnaissance du Génocide Arménien de 1915 et exige que soit dénoncée la responsabilité du gouvernement Turc de l'époque.
Unanimité

N° 03 - *Demande d'étude de faisabilité auprès du Conseil régional sur la réouverture de la ligne de chemin de fer reliant Gardanne à Carnoules.*
Unanimité

N° 04 - *Signature d'une convention avec la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des B-d-R pour la détection et le traitement des offres anormalement basses.*
M. Meï : La Fédération du bâtiment et des travaux publics nous a proposé un code de bonne conduite qui prend en compte le prix qui a été fixé par nos services et la moyenne des prix des autres. Les prix en-dessous de ces offres seraient déclarés anormalement bas. C'est un moyen d'éliminer ceux qui font des offres qu'ils ne pourront pas tenir.
Pour : 27 ; Contre : 1 ; Abstention : 2

N° 05 - *Vote des taux d'imposition pour l'année 1999.*
Taxe d'habitation : 20,38% ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,55 % ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,75 % ; Taxe professionnelle : 27,48 %
Pour : 27 ; Contre : 4

N° 06 - *Vote du Budget Primitif Principal - Exercice 1999.*
M. Meï : Le budget présenté reprend l'intégralité des propositions faites lors du débat d'orientation budgétaire.
Pour des informations détaillées, voir le supplément budget qui sera diffusé dans un prochain *énergies*.
Pour : 25 ; Contre : 5 ; Abstention : 1

N° 07 - *Point sur les marchés et appels d'offres - Année 1998.*
Pas de vote sur cette question.

N° 08 - *Vote des subventions aux associations.*
Pour : 28 ; Abstention : 3

N° 09 - *Vote du Budget Primitif Annexe du Service des Transports - Exercice 1999.*
M. Peltier : Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes à la somme 3 607 360 F dont 3 207 360 F pour la section d'exploitation et à 400 000 F pour la section d'investissement.
Pour : 25 ; Contre : 3 ; Abstentions : 3

N° 10 - *Budget Principal - Décision modificative N°3/98 - Section d'Investissement et de Fonctionnement.*
Pour : 28 ; Abstention : 3

N° 11 - *Admission en non-valeurs titres de recettes irrécouvrables - Période 1991/1997.*
M. Peltier : Des titres de recettes émis entre 1991 et 1997 n'ont pu être recouvrés malgré les poursuites engagées par Monsieur le Receveur Municipal. Il est proposé en conséquence de les admettre en non valeur pour un montant global de 47 964,65 F.
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 12 - *Accord de la garantie d'emprunt de la commune à la Société Famille et Provence pour la construction de 40 logements PLA.*
M. Pazzaglini : La Société "Provence et Famille" se propose de réaliser 40 logements Avenue de la Libération. A cet effet, elle sollicite la garantie financière de la commune à hauteur de 100% pour ses emprunts de 13 201 124 F (PLA) et 3 442 450 F (PLA/LM).
Pour : 27 ; Contre : 3

N° 13 - *Montant des participations aux frais de premier établissement et extension du réseau assainissement.*
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 14 - *Montant des participations aux frais de premier établissement et extension du réseau eau.*
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 15 - *Maintien des tarifs du Service de l'Eau pour l'exercice 1999.*
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 16 - *Actualisation des tarifs du Service de l'Assainissement pour l'exercice 1999.*
M. Meï : Le Conseil d'Exploitation dans sa séance du 3 décembre 1998 s'est prononcé pour une augmentation de 3% de la redevance assainissement. Compte tenu du maintien du tarif de l'Eau, cette augmentation se traduira pour l'abonné par une majoration globale de sa facture eau/assainissement de 0,9% (simulation faite sur une consommation de 60 m³).
Pour : 25 ; Contre : 6

N° 17 - *Vote du Budget Primitif - Exercice 1999 - Service de l'Eau.*
M. Meï : Le projet du Budget du Service de l'Eau pour l'exercice 1998 a été établi sur la base d'un maintien des tarifs de la redevance eau et d'un maintien des tarifs de contribution aux frais de 1er établissement et extension des réseaux. Section exploitation : 11 873 900 F ; Section investissement : 1 975 000 F.
Pour : 25 ; Contre : 5 ; Abstention : 1

N° 18 - *Vote du Budget Primitif Exercice 1999 - Service de l'Assainissement.*
M. Meï : Le projet du Budget du Service de l'Assainissement pour l'exercice 1999 a été établi sur la base d'une réactualisation des tarifs de 3% de la redevance assainissement et d'un maintien des tarifs de contribution aux frais de premier établissement et extension des réseaux. Section exploitation : 5 404 800 F ; Section investissement : 16 261 800 F.
Pour : 25 ; Contre : 5 ; Abstention : 1

N° 19 - *Point sur les marchés et appels d'offres - Année 1998 - Service de l'Eau et de l'Assainissement.*
Pas de vote sur cette question

N° 20 - *Lancement d'un appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour exploiter et entretenir la station d'épuration (pour une durée de 6 ans renouvelable une fois).*
Unanimité

N° 21 - *Rétribution d'un hydrogéologue mandaté pour vérifier les conditions de recyclage des boues de la station d'épuration (montant de 4 329,50 F).*
Unanimité

N° 22 - *Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la potabili-*

Le conseil municipal a voté le budget pour 1999.
Photo : E. Petit

sation de l'Eau.
M. Meï : Afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, une station de chloration intermédiaire va être réalisée à la Plaine. Le montant des travaux est estimé à 145 000 F HT.
Unanimité

N° 23 - ***Signature d'un contrat de maintenance avec la Société AGYSOFT pour un progiciel de rédaction des pièces administratives des marchés publics (pour un montant annuel de 2 490 F HT).***
Unanimité

N° 24 - ***Signature d'une convention avec l'Association "Gardanne Action Cinéma" pour la mise à disposition des locaux du "Cinéma 3 Casino".***
Mme Boucabeil : La SARL "Grand Casino Cinéma" étant en voie de disparition, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'Association "Gardanne Action Cinéma" futur gestionnaire du complexe cinématographique une convention de mise à disposition du local municipal "Cinéma 3 Casino". Le personnel sera rémunéré par l'association.
Pour : 30 ; Abstention : 1

N° 25 - ***Signature de l'avenant n°2 à la convention passée entre la Ville de Gardanne et l'Office Municipal de la Culture.***
Mme Boucabeil : Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au terme duquel un animateur cadre A assumant les fonctions d'adjoint au Chef de Service sera mis à disposition du Service "Fêtes, Cérémonies, Vie Associative".
Pour : 30 ; Abstention : 1

N° 26 - ***Société "Grand Casino Cinéma de Gardanne" - Mise en jeu de la garantie financière de la Commune et remboursement anticipé du prêt (569 606 F) CEPME (Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises).***
Pour : 28 ; Abstention : 3

N° 27 - ***Dissolution de l'Office Municipal de la Jeunesse.***
M. Payan : Nous allons reprendre en gestion directe l'ensemble des activités jeunesse. Le Conseil d'administration extraordinaire du 13/10/1998 de cette association a pris acte de cette volonté et a décidé la dissolution de la structure au 31 mars 1999. Un liquidateur a été nommé. A l'issue de cette dissolution, les biens en matériel deviendront propriété de la commune et un éventuel solde créditeur reversé au budget de la ville.
Unanimité

N° 28 - ***Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer avec l'entreprise retenue pour la réalisation de travaux sous le LEP de l'Étoile pour accueillir un CIO et une Mission Locale.***
M. Payan : Le montant estimé de l'opération est de 2 240 000 F TTC.
Unanimité

N° 29 - ***Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès du Conseil général, du Conseil régional et de l'Europe au titre de l'Objectif 2 (FEDER ET FSE) pour la réalisation de travaux sous le LEP de l'Étoile pour accueillir un CIO et une Mission Locale.***
Unanimité

N° 30 - ***Approbation du programme départemental de travaux urgents dans les collèges - 3ème Trimestre - Exercice 1998.***
M. Payan : Divers travaux urgents ont dû être réalisés au Collège Gabriel-Péri. Il est proposé d'approuver la participation de la commune pour un montant de 13 487,79 F soit 17,5% du montant HT des travaux.
Unanimité

N° 31 - ***Fixation des tarifs des droits d'inscription aux diverses activités du service Jeunesse.***
Pour :28 ; Contre :3

N° 32 - ***Institution d'une régie de recettes pour la perception du produit des droits d'inscription aux diverses activités du service Jeunesse.***
Unanimité

N° 33 - ***Institution d'une régie d'avances au service Jeunesse.***
Unanimité

N° 34 - ***Fixation des tarifs de participation des familles aux frais de séjours des classes de découverte.***
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 35 - ***Institution d'une régie de recettes pour la perception du produit des droits d'inscription aux séjours des classes de découverte.***
Unanimité

Résumé des Questions N° 36 à N° 41
M. Collomb : Dans le cadre du projet de création d'un trottoir Avenue Pierre-Brossolette, il est proposé d'acquérir diverses emprises de terrains à 150 F le m².
Unanimité

N° 42 - ***Acquisition d'une emprise de terrain Propriété Mondino de 154 m² au prix de 2 310 F.***
Unanimité

C'est une association appelée "Gardanne Action Cinéma" qui gèrera désormais le 3 Casino.

Photo : E. Petit

N° 43 - ***Vente d'une petite emprise de terrain communal de 10 m² au prix fixé par les domaines (32 F/m²) à Monsieur et Madame Cherif.***
Unanimité

N° 44 - ***Signature d'un acte de cession gratuite de 100 m² de terrain- Propriété Amore.***
Unanimité

N° 45 et N° 46 - ***Constitution d'une servitude de passage pour une canalisation d'eau sur un terrain communal sis au Cativel - (M. Rinaudo et Mme Desachy).***
Unanimité

N° 47 - ***Signature du bail emphytéotique Commune de Gardanne / Société SFHE (Groupe Arcade) par acte notarié. Délibération complétant la délibération du 2 octobre 1997 et modifiant l'une des conditions du bail.***
Pour : 27 ; Contre : 3 ; Abstention : 1

N° 48 - ***Concertation OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).***
M. Menfi : Le Conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à lancer une étude pré-opérationnelle d'OPAH. Cette étude étant achevée, il est proposé aujourd'hui au Conseil municipal de se prononcer sur la mise en œuvre de la concertation préalable.
Unanimité

N° 49 - ***Signature d'une convention avec l'État pour la mise en place d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale.***
Unanimité

N° 50 - ***Autoriser Monsieur le Maire à vendre l'immeuble communal sis au 59, rue Puget.***
Unanimité

N° 51 - ***Création de 85 caveaux au Cimetière Communal.***
Unanimité

N° 52 - *Signature d'un avenant au contrat avec la Société ALCATEL pour la maintenance du parc des télécopieurs.*
Unanimité

N° 53 - *Remboursement par assurance suite au sinistre du 13 Août 1998.*
Unanimité

N° 54 - *Remboursement par assurance des travaux effectués sur le standard téléphonique de la caserne des sapeurs pompiers suite à l'orage du 8 Septembre 1998.*
Unanimité

N° 55 - *Signature d'une convention avec la ville de Mimet pour l'utilisation du Stade de Mimet.*
Unanimité

Résumé des questions N° 56 à N° 58
M. Meï : Il est proposé au Conseil municipal de m'autoriser à signer avec les représentants des deux collèges et du LEP une convention pour l'utilisation des équipements sportifs de la commune. Ceux-ci participeront aux frais de fonctionnement de ces équipements à hauteur de 7 F par élève.

N° 59 - *Vente de matériel d'occasion du service des sports à la mairie de Manosque.*
Unanimité

N° 60 - *Autoriser monsieur le maire à lancer une procédure de Zone d'Aménagement Concerté au Quartier Jean de Bouc pour l'accueil d'activités économiques.*
Unanimité

N° 61 - *Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès de l'ADEME, Conseil régional et du Conseil général pour la mise en place de la charte de l'environnement.*
Unanimité

N° 62 - *Signature d'un contrat particulier de maîtrise d'œuvre pour des travaux prévus au PIDAF. Programme CFM 96/97 et contrat de plan 96/97/98 avec la coopérative agricole "Provence Forêt".*
Unanimité

N° 63 - *Signature d'une convention d'animation dans le cadre du PIDAF du Piémont de l'Étoile avec le Centre régional de la Propriété Forestière de PACA.*
Unanimité

N° 64 - *Travaux d'amélioration de la forêt communale. Approbation du programme 1999 conclu avec l'ONF.*
Unanimité

N° 65 - *Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès du Conseil régional et du Conseil général pour des travaux d'amélioration de la forêt communale - Programme 1999 conclu avec l'ONF.*
Unanimité

N° 66 - *Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil régional, du Conseil général et de la DDAF dans le cadre des travaux forestiers subventionnés par l'État. Programme 1999.*
Unanimité

N° 67 - *Forêt Communale - Aménagement forestier - Coupe de bois - Exercice 1999.*
Unanimité

N° 68 - *Participation financière des Propriétaires Forestiers aux travaux du PIDAF. Convention avec l'Union Régionale des Syndicats de Propriétaires Forestiers (l'URSPFS).*
Unanimité

Résumé des questions N° 69 et N° 70
M. Bastide : Les actes autorisant le passage de deux lignes électriques aériennes sur le domaine communal n'ont pu être retrouvés. Il est proposé de régulariser cette situation de reconnaissance de servitude légale et d'autoriser monsieur le maire à signer les conventions correspondantes.

N° 71 - *Vote du Budget Annexe du service extérieur des pompes funèbres - Exercice 1999.*
Pour : 26; Contre : 3 ; Abstentions : 2

N° 72 - *Création d'un poste contractuel de Technicien de Gestion Technique Centralisée.*
Unanimité

N° 73 - *Création d'un poste contractuel de Gestionnaire de la Restauration Communale.*
Unanimité

N° 74 - *Création d'un poste contractuel de Responsable du Service Formation.*
Unanimité

N° 75 -
QUESTION RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR

N° 76 - *Application du décret portant création d'une indemnité d'exercice de missions des préfectures et de l'arrêté du 26 décembre 1997 fixant les montants de référence de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures.*
Unanimité

N° 77 - *Versement d'une prime de vacances. Application de la loi du 26 Janvier 1984 (Article 111 Alinéa 3 de la loi du 16 Décembre 1996).*
Unanimité

N° 78 - *Prise en charge d'une quote-part des cotisations versées par les agents communaux aux Mutuelles de territoriaux dont ils sont adhérents.*
Unanimité

N° 79 - *Signature d'un marché négocié avec l'entreprise retenue pour la couverture d'assurances du personnel communal.*
Unanimité

Plusieurs actions seront poursuivies cette année en matière de protection de la forêt.

Photo : E. Petit

N° 80 - *Signature d'une convention avec le CDG 13 pour le suivi de l'étude "restauration collective".*
Unanimité

N° 81 - *Résiliation de la convention passée avec l'UMT (Section Médecine Professionnelle et Préventive) et à signature d'une nouvelle convention avec le CDG 13.*
Unanimité

N° 82 - *Plan de formation du personnel communal.*
Mme Primo : Un plan triennal de formation a été approuvé par la commission du personnel et présenté au Comité Technique Paritaire. Pour 1999, une enveloppe de 545 000 F TTC a été votée pour faire face aux besoins de formations spécifiques.
Unanimité

Résumé des questions N° 83 à N° 91 concernant les formations du personnel communal :
passage d'un permis B, passage d'un permis poids lourds, sensibilisation à l'écologie et à la gestion de l'environnement, sténographie, perfectionnement HTML et sites WEB, perfectionnement Word 6 - Excel 5 passage d'un "Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation" - BEATEP - animation musicale premiers niveaux professionnels, signature de l'avenant n°1 à la convention "projet d'administration" passée avec le CNFPT d'Aix-en-Provence .

Cyclisme

Les champions sont dans la ville !

DE RETOUR SUR LES ROUTES DE FRANCE, LES COUREURS CYCLISTES REDÉMARRENT LA SAISON. COMME À L'ACCOUTUMÉE, C'EST EN PROVENCE QU'ILS VIENNENT SE TESTER SUR LE PARCOURS DU "GRAND PRIX LA MARSEILLAISE" LE MARDI 2 FÉVRIER 1999. Tout comme l'an dernier, les équipes auront à parcourir le tronçon La Seyne-sur-Mer / Gardanne soit cent-quarante-six kilomètres avant de passer la ligne d'arrivée, cours de la République, face à la mairie. Une quinzaine de formations sont attendues, des connues et des moins connues. Parmi elles, *Lotto* avec Planckaert, Tchmille, *Cofidis* avec Moreau, *Team Polti* avec Cassani, Guidi, *Vitaliccio* avec Clavero, Smemnine, Zintchenko, *Big Mat Aubervilliers 93* avec Gouvenou. et encore *La Française des jeux, Casino...* Autant d'équipes et de coureurs, avec les inscrits de dernière minute (surprise, surprise !) qui raviront les mordus locaux de la petite reine. La première arrivée dans notre ville est prévue vers 15h30, puis un circuit de 21 kms 300 les amènera à Gréasque, puis à Mimet par la D 46 pour revenir à Biver puis Gardanne par le rond point de l'entrée de ville. La ligne finale sera franchie aux alentours de 16h10. Ce sera pour nous l'occasion de découvrir quelques vedettes qui animeront les grandes courses et le Tour de France de cette année 1999. Côté sécurité, la circulation sera modifiée dans la ville avec le centre-ville bouclée à partir du rond point de la Gare jusqu'à celui de l'avenue de Nice de 15h15 à 17h. Les contre-allées seront par contre ouvertes comme les jours de marché. Alors n'hésitez pas à venir profiter du spectacle.

Sylvia Hernandez

La surface mise à disposition du club vient de doubler pour permettre un meilleur entraînement.

Photos : E. Petit

Foulée d'hiver en colline

La vingtième édition de la course pédestre "la Boucle gardannaise" organisée par le CLES se déroulera le dimanche 24 janvier. Elle devrait accueillir, comme l'an dernier, près de quatre cents participants. Elle sera le point d'orgue de plusieurs animations (initiations, visite écomusée...) qui s'étaleront toute la matinée pour les petits et les grands. Le départ de la course (11 km en colline) sera donné à 10 heures au stade de Fontvenelle. Elle se terminera par un buffet campagnard pour tous les participants. Elle est ouverte à tous (à partir des cadets). Pour vous inscrire vous pouvez contacter directement le CLES du lundi 18 janvier au vendredi 22 janvier de 17h à 20h au 04 42 51 48 08. Les dossards seront remis au complexe sportif de Fontvenelle à partir de 8h le jour de la course. Un classement informatisé sera donné pour chacune des catégories.

ANNONCES

Escrime

Le club Léo-Lagrange section escrime organise le samedi 23 janvier une rencontre programmée sur l'après-midi au Cosec le Pesquier.

Basket

Le club Léo-Lagrange, section Basket rencontrera en minime masculin 2 le club de Simiane le samedi 23 janvier à 15h30 au gymnase Léo-Lagrange et La Ciotat le samedi 30 au Cosec le Pesquier à la même heure. Les minimes masculins 1 rencontrent Sénas le dimanche 31 à 9h et les filles, à 10h30, affrontent Cabriès au Cosec le Pesquier.

Handball

Le samedi 23 janvier au gymnase Léo-Lagrange à 17h, les moins de 18 ans joueront contre La Ciotat suivis des seniors excellence qui rencontreront Fos-sur-mer. Rencontre triangulaire pour les moins de 13 ans masculins le samedi 30 janvier au même gymnase qui réunira Gardanne Handball, Aubagne et Allauch.

Judo

L'Athlétic Judo Avenir organise le 31 janvier au Cosec le Pesquier les deuxièmes qualifications de la rencontre "la coupe du judoka Cap Canada" qui réunit plus de deux cents judokas, des débutants aux juniors.

RÉSULTATS

Handball

Pour le week-end du 9 et 10 janvier, Gardanne Handball a obtenu les résultats suivants : en catégories masculines, les moins de 18 ans "pré-excellence" battent l'ASPTT Marseille 18 à 17. En moins de 17 ans "Honneur", Gardanne bat Allauch 18 à 5 et perd contre Miramas 13 à 12. Les moins de 13 ans rencontraient La Ciotat et l'ont emporté 11 à 8. Ils ont perdu 6 à 11 contre Trets. Chez les filles en moins de 12 ans, Gardanne bat Aix 4 à 0, perd contre Arles (et un et deux et trois-zéro) et gagne devant Châteauneuf-les-Martigues 2 à 1.

Escrime

Lors du tournoi de Coupe du monde Junior du 8 janvier 1999 à Budapest, le fleurettiste espoir gardannais Erwan Le Pechoux se classe treizième sur 154 participants.

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **salle à manger** moderne (2500 F à déb.) Tél. 04 42 65 95 97
☛ Vds **ordinateur Amstrad** écran + clavier + jeux (val. 3000 F, cédé 600 F) Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vds **tatoo neuf** (emballage) (200 F) + Doc Marteen's point. 38 neuves (250 F) + portes intér. vitrées (70 F l'un.) Tél. 04 42 51 07 58
☛ Vds **clic-clac** neuf (500 F) Tél. 04 42 51 19 65
☛ Vds **sommier tapissier** 160 X 200 BE (800 F) Tél. 04 42 58 07 96 soir
☛ Vds **chaussures rangers** T 46 tt cuir fourrées neuves (250 F) Tél. 04 42 65 94 68
☛ Vds **malons de pailleres** 70 m2 (100 F le m2) Tél. 04 42 51 04 43 HR
☛ Part. **vd chiots cockers** anglais nés fin 98 vacc. tatoués (3000 F) Tél. 04 42 58 12 42
☛ Vds **lit rouleau** noyer 120 cm + matelas (3500 F) Tél. 04 42 51 50 24
☛ Vds **2 fenêtres** petits carreaux, simple vitr. (600 F) + robe demoiselle d'honneur blanche perlée Tél. 04 42 51 18 92
☛ Vds **lit 90** sommier lattes et chevet verts (400 F) + bureau (300 F ou 500 F le tt) + volant playstation neuf (250 F) + moto élect. enf. + voit. 4X4 élect. enf. Tél. 04 42 51 08 50
☛ Vds **poste radio CD** Alpine CDE 7828 R 4 X 30 watts amplifié (1500 F) Tél. 04 42 58 28 22
☛ Vds **machine à laver,** robinet, matelas en140, bouteille gaz, camera, 2 enceintes, TV (tout à 100 F) Tél. 04 42 51 28 14
☛ Vds **veste F T 38 +** manteau transform veste H T 38/40 TBE Tél. 04 42 51 32 76
☛ Vds **2 game boy +** 10 jeux (500 F) Tél. 04 42 51 18 92
☛ Vds **4 pneus neige** neufs 185-65 14 Safrane prix à déb. Tél. 04 42 58 47 31
☛ Vds **salon cuir marron** canapé 3 pl. + 2 fauteuils à voir (4000 F à déb.) + veste 3/4 agneau retourné beige (250 F) Tél. 04 42 58 06 00
☛ Vds **aquarium 40 l. +** meuble (300 F) + bahut 4 portes, 4 tiroirs en chêne massif (2500 F) Tél. 04 42 51 53 97 HR
☛ Vds véritables **Doc Marteen's** jaunes jam. mises 38:39 (250 F à déb.) Tél. 06 60 59 35 42
☛ Vds **frigo/congel** Indesit BE (300 F) Tél. 04 42 51 19 34
☛ Vds **chbre BB** excel. état (lit, arm. comm. tab.langer + rang. coffre jouets - 2000 F) Tél. 04 42 51 41 74 rép.
☛ Vds **2 très beaux tapis** (1000 F l'un) Tél. 04 42 65 96 16
☛ Vds **matériel maçonnerie** BE Tél. 04 42 58 37 99 HR
☛ Vds **canapé lit tissu** TBE avec dble rideaux assortis (val. 10000 F cédé 3000 F) Tél. 04 42 58 08 55
☛ Récupère **ts vêtements** Tél. 04 42 58 48 66
☛ Vds **poêle à bois** Godin TBE Tél. 04 42 51 17 84 HR
☛ Vds **5 poutres rondes +** lot de 500 tuiles plates + 24 boisseaux + chaudière avec brûleur à mazout + cuve 2000 l. Tél. 04 42 58 45 61
☛ Recherche **cass. vidéo volée** le 5/12/98 écrite : «Noémie de 1/2 h à... si retrouvez, Tél. 04 42 51 44 33
☛ Vds cause dble emploi, **fer à repasser** aquaglisse 300 neuf + planche à repasser mapa vapeur TBE (400 F le tout) Tél. 06 81 40 11 96
☛ Vds **4 chaises +** table ronde neuf (1300 F) Tél. 06 07 67 27 72
☛ Cherche **cuisinière gaz butane** avec four larg. maxi 47 cm Tél. 04 42 51 26 05
☛ Collectionneur **télécartes, vd.** échange. achète Tél. 04 42 58 15 76
☛ Vds **fenêtre dble vit.** bois exot. 120 X 120 (300 F) + table ping-pong neuve 140 X 300 (200 F) Tél. 06 12 44 24 51
☛ VDs **2 fenêtres** avec carreaux et volets L.1,26 m + porte avec grille verre martelé, 3 serr. L. 2,10 m Tél. 04 42 58 34 42
☛ Vds **3/4 cuir noir femme** T 40 (val. 3000 F cédé 1000 F) + blouson cuir H. T40 (val. 2500 F, cédé 1000 F) + ensemble cuir F. (1200 F à déb.) Tél. 04 42 58 21 26
☛ Cherche **antenne TV** extér. neuve ou occas. Tél. 04 42 51 08 22
☛ Vds **divers matériel** pour BB TBE Tél. 04 42 51 01 34
☛ Vds **playstation et jeux +** volant playst. (250 F) + moto élect. enf. (350 F) + voiture 4X4 élect. enf. (600 F) TBE Tél. 04 42 51 08 50
☛ Vds **gros radiateur** accumul. (2000 F) Tél. 04 42 58 48 82
☛ Vds **salon complet en cuir** marron + 2 chaises enf. (val. 12000 F cédé 6000 F) Tél. 06 81 26 88 61
☛ Vds **piano droit** d'occas. TBE (4000 F) Tél. 04 42 51 43 58
☛ Achète **poêle à mazout +** cuve (500 F max.) + achète meuble style anglais Tél. 04 42 58 55 92

LOGEMENT

☛ Part. **achète ou loue à Gardanne** ou prox. F2 ou F3 Tél. 04 42 51 10 89
☛ **Loue à Gardanne** gd T2 (2300 F + 400 charges/ mois) Tél. 06 10 43 84 01
☛ Part. **achète ou loue à Gardanne** ou prox. T2/T3 (juin) Tél. 04 42 51 10 89
☛ Part. **recherche T2 ou T3** en location Tél. 04 42 58 14 01 ap. 20 h
☛ Vds **maison T4 Biver** ds lot. calme 81 m2 + garage + abri jardin Terrain clos, arboré 360 m2 Tél. 06 86 55 15 81
☛ Part. achète **maison indiv.** à Gardanne/Biver T4 avec jardin, garage Tél. 04 42 65 81 23 HR
☛ Vds **appart. T4** à Gardanne 86 m2 + garage + parking ds rés. calme (520 000 F) Tél. 04 42 58 17 02
☛ Charche **maison T3** avec grand terrain ds région Tél. 06 60 88 35 42
☛ Fonction. **achète appart.** ou maison à Gardanne, Biver T4 Tél. 04 42 65 96 57
☛ Part. achète **appart. T3** avec garage (ou a louer) RDC ou 1er ét. Tél. 04 42 58 11 11
☛ Loue **studio à Superdevoluy** au pied des pistes plein sud 4 pers. du 4 au 7 janvier (2000 F) Tél. 04 42 51 41 34 soir ou à vendre sem. du 4 janv. au 2° dim. de janv. (14000 F) Tél. 06 09 09 63 84
☛ Loue **studio 4 pers.** à Puy St Vincent pied des pistes ttes périodes Tél. 04 42 51 48 04
☛ Vds **studio équipé** 4/6 pers. à Praloup 1600 prix intér. Tél. 04 42 58 89 84 HR
☛ Part. achète **appart. T3** Gardanne ou env. Tél. 04 42 51 10 89

OFFRES DE SERVICE

☛ **Assist. matern. agréée** garde enf. 0/3 ans ds villa Gardanne Tél. 04 42 51 04 11
☛ Cherche **heures ménage ou** garde enf. motorisée Tél. 04 42 51 48 91
☛ Jeune femme sérieuse cherche **heures ménage ou** repass. Gardanne ou alent. Tél. 04 42 65 98 44
☛ **Assist. matern. agréée,** exp. Motorisée de 0 à 6 ans Tél. 04 42 51 21 14
☛ Dame ferait **h. ménage** à Gardanne Tél. 04 42 51 57 11
☛ J.F sér. Bac L + bafa + exp. **garde BB, enf. WE, +** aide devoirs + courses pers. âgées Tél. 06 60 59 35 42
☛ Dame exp. **garde pers. âgée** jours, nuits Tél. 04 42 58 38 94
☛ Monsieur ferait **ts trav. inter. exter.** à Gardanne et alent. Tél. 04 42 51 25 80
☛ Jeune femme cherche **ménage Gardanne et** alent. Tél. 06 13 20 72 62
☛ **Homme à tout faire,** permis B, garde propriétés, fait trav. jardin, ave cchèques services Tél. 04 42 58 48 66
☛ Assistante maternelle agréée **garde enf. 0 à 6 ans** ds villa avec jardin Tél. 04 42 51 13 80
☛ Jeune femme **cherche ménage** Gardanne et env. Tél. 04 42 65 95 03
☛ Jeune femme sér. et motorisée **ferait ménage ou** repass. Tél. 04 42 65 82 30
☛ Batteur motivé **cherche groupe** pour répét. ou concerts Tél. 04 42 58 32 15 HR

VEHICULES

☛ Vds **cyclo. Peugeot 102** peu servi TBE (600 F à déb.) + hometraineur pr vélo TBE neuf (val. 850 F, cédé 500 F) Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vds **103 Peugeot** RCX X LC An 94 TBE (val. 10000 F cédé 5500 F) Tél. 04 42 58 00 26 soir
☛ Vds **golf type 1** moteur 88 5 vit. diesel CT OK garantie 6 mois (12000F) Tél. 04 42 24 07 21 garage Citroën
☛ Vds **Ford Fiesta** An 87 CT OK (8000 F) + Super 5 an 88 CT OK TBE (9500 F) Tél. 04 42 51 07 58
☛ Vds **Citroën Saxo** 1.11 Sx ess. An 96 TBE (39000 F) Tél. 04 42 51 46 76
☛ Vds **103 Peugeot** An 94 TBE (val. 10 000 F, cédé 5500 F) Tél. 04 42 58 00 26 soir
☛ Vds **Mini Austin 1000** studio 2 an 92 CT OK Tél. 04 42 22 61 91
☛ Vds **Polo diesel** an 93 (20000 F à déb.) Tél. 04 42 51 79 85
☛ Vds **vélo course** Naddeo 12 vit. t. 54 neuf + divers acces. (val. 5000 F. cédé 1500 F) Tél. 04 42 51 28 14
☛ Vds **AX 14 Diesel** TBE an 92 CT OK (12000 F) Tél. 04 42 51 19 34
Vds vélo course TBE + access. (400 F) Tél. 06 10 19 88 48
☛ Vds **camionette 504** Peugeot BE Tél. 04 42 58 37 99 HR
☛ Vds **Suzuki 750 Introuder** An 91 (25000 F à déb.) Tél. 04 42 51 58 99 ap. 17 h
☛ Vds **Renault 5 GTL** an 82 (7500 F) Tél. 04 42 51 20 64
☛ Vds **vélo dame** cadre mixte Peugeot BE (250 F) Tél. 04 42 65 87 57
☛ Vds **Suzuki 750 Introuder** An 91 (25000 F à déb.) Tél. 04 42 51 58 99 ap. 17 h
☛ Vds **Renault 5 GTL** an 82 (7500 F) Tél. 04 42 51 20 64
☛ Vds **vélo dame** cadre mixte Peugeot BE (250 F) Tél. 04 42 65 87 57
☛ Vds **moto 750** an 89 (14000 F) + Opel Escona 1600 an 86 (6000 F) + 205 Peugeot an 91 (10 000F) Tél. 04 42 51 58 01
☛ Vds **vélo de course** homme Peugeot BE (300 F) Tél. 04 42 58 33 73

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°100

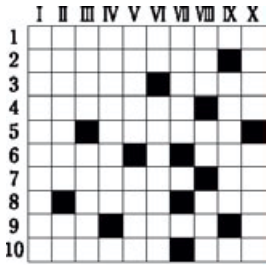

HORIZONTALEMENT

- 1.Pastorale - 2. Il clôt une coquille de gastéropode. - 3. Faire cuire à sec. Arrose Evreux. - 4. Elle a fait une belle carrière à la Comédie Française. - 5. Préposition. Démesuré. - 6. Personnages shakespearien. Titre musulman. - 7. On y voit un banc d'infamie. Un quidam que l'on nomme pas. - 8. Maigre salaire. Jamais vieux.
- 9. Argile coloré. Beaucoup. - 10. Les meilleurs n'ont aucune retenue. Infusion.

VERTICALEMENT

- I. Une bonne pièce. - II. Moitiés. Pronom. - III. Piège. Pour dévider la soie des cocons. - IV. Ce n'est pas tout à fait l'ivresse. - V. Masque. Fait peut-être usage de faux. - VI. La promenade des écrevisses. Ceux qui font la bombe. - VII. Passer dans une autre pièce. - VIII. Tesson. Possessif. Terme de tennis. - IX. Sous la bannière étoilée. - X. Fleuve d'Irlande. On la jette pour être fixé.

Solutions du N°99

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	D	V	E	R	S	A	I	R	E
2	L	O	U	V	O	I	S	■	E	T
3	P	U	■	A	S	S	E	N	E	R
4	T	R	A	D	E	■	P	E	L	E
5	N	O	U	E	■	P	T	I	T	■
6	I	■	E	S	T	A	I	■	A	N
7	S	O	L	■	A	R	S	E	N	E
8	T	R	I	■	P	I	E	T	E	R
9	E	L	E	V	E	S	■	E	T	A
10	S	E	R	I	E	■	C	L	O	S

Menus Restaurants scolaires

Lundi 25 janvier
Sardines/maquereaux / cordon bleu / petits-pois paysanne / fromage ou yaourt / fruits variés

Mardi 26 janvier
Duo fenouil + carottes / sauté lapin marengo / pomme vapeur / mousse chocolat

Mercredi 27 janvier
Pizza / rôti d'agneau / gratin poireaux / fruits variés

Jeudi 28 janvier
Demi-pamplemousse / paëlla garnie / fromage / glace

Vendredi 29 janvier
Potage de légumes / filet de colin en sauce / haricots verts persillés / yaourt aux fruits

énergies n°109
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Emplois-jeunes

Animateur citoyenneté et solidarité

LE SERVICE JEUNESSE A COMMENCÉ DÉBUT 1999 À RECRUTER DES EMPLOIS-JEUNES. UNE DIZAINE EST PRÉVUE DANS LE COURANT DE L'ANNÉE, MAIS DEUX D'ENTRE EUX SONT DÉJÀ EN POSTE. Il s'agit d'un animateur multimédia (Radouane Dehbi) et d'un animateur citoyenneté et solidarité (Chabane Belaïd). Le premier intervient sur l'atelier multimédia du service jeunesse et sur la Médiathèque. Il accompagnera dans la découverte et l'utilisation du CD-Rom et d'Internet tous ceux qui s'inscriront dans l'une ou l'autre structure, avec pour objectifs de développer le travail d'écriture et de favoriser les rencontres entre générations. Quant au second, il sera notamment chargé de relancer le projet Carte Jeunes, et de développer des missions de solidarité autour. L'objectif en effet est de rendre les 13-25 ans plus acteurs que consommateurs. Chabane connaît bien la question puisqu'il faisait partie du groupe de jeunes qui a lancé l'idée de la Carte, il y a trois ans de cela. Il avait aussi bénévolement participé à la consultation des jeunes qui avait précédé la conception de la Carte. Son rôle s'intègre par ailleurs dans le projet du service jeunesse, notamment tout ce qui concerne les réseaux d'échanges et de savoir qui avaient été ébauchés il y a un peu plus d'un an.

B.C.

Les nouveaux locaux du cours Forbin, avec un emploi-jeune pour améliorer le lien avec les usagers.

Mode d'emploi

- *L'emploi-jeune s'adresse à un jeune chômeur de moins de 25 ans (30 ans dans certains cas : handicapé...)*
- *C'est un contrat à durée déterminée de 5 ans payé au SMIC dont 80% sont pris en charge par l'état et 20% par la mairie qui ne recrute que des Gardannais. Elle prend aussi à sa charge ces 20% si une association embauche un Gardannais.*
- *Aucun niveau minimum n'est requis avant le recrutement. Une formation qualifiante sera dispensée à chaque jeune.*

Etat civil

NAISSANCES

GRAS-PROVOT Nina-Carmen. MESSAOUDINE Amin. ROGER Marie. NICOLAS Natacha. BOUCHAYER Laurent. GRAS Kévin. RIZZINI Julie. VOLLE Lola. ROUVIER Julien. ARAB Chems. GERIN Alex. DELEAGE Anthony. DAMERVAL Léa. BRUN Julia.

DÉCÈS

LE BOULAIR Jacques. DALLAPORTA Sophie. DURBEC veuve GIL Hélène. MACCARIO Roger. BIONDINI veuve FACCHINI Lucia. ZABILA veuve AMOUR Baya. MICHEL veuve TEISSIER Marie. SIROMBRA veuve BLANC Henriette. PITZIANTI Antonio. CILESTRINI Luigi. MARI veuve PULSONE Rita. BASSO épouse BARNÉOUD-ROUSSET Annie. DEFUDE André. D'AMBROSIO Roland.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00	Sécurité sociale mineurs	✆ 04 42 65 46 00 (admn.)
SEMAG Vieille Ville	✆ 04 42 58 40 00	Médecin de garde (mines)	✆ 04 42 65 46 09
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98	Ramassage des encombrants	✆ 08 00 04 15 31
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56	Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
SNCF	✆ 04 91 50 00 00	SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
	✆ 08 36 35 35 35	Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
Interbus	✆ 04 42 58 34 29	SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
ANPE	✆ 04 42 65 42 40	Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	✆ 18
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28	Police municipale	✆ 04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66	Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29	Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Enfance maltraitée	✆ 119	Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68	EDF-GDF	✆ 04 42 51 09 09
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00	Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Urgence Dent 24h/24	✆ 04 91 64 23 23	Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Permanences diverses

● JURIDIQUES

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél : 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ **Conciliateur** : lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ Un service d'**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange.
Tél. 04 42 51 42 14

● RETRAITE

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● CAF

Résidence St-Roch, Av de Nice

■ ***Administratives:*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales:*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

● ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Josiane Guieu :*** vendredi après-midi sur RdV, permanence mercredi après-midi sans RdV.,

■ Le service d'**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

● LOGEMENT

■ ***Martine Hernandez :*** vendredi après-midi sur RdV, permanence mercredi après-midi sans RdV.

Marionnettes

Le noir leur va si bien

ET SI LA SEULE, LA VRAIE COULEUR DU SPECTACLE ÉTAIT LE NOIR ? LE NOIR DE LA SALLE AVANT LA REPRÉSENTATION, LE MOMENT OÙ, LES LUMIÈRES ÉTEINTES, L'ON GLISSE PROGRESSIVEMENT DE LA RÉALITÉ À LA FICTION ? Ce noir qui peuple les rêves et les cauchemars, les Toulousains de la troupe Ovipare en font leur allié, leur personnage principal. Dans *Joseph le Soldat,* une pièce de Charles-Ferdinand Ramuz présentée à Gardanne début janvier, c'est le noir qui permet toutes les audaces de mise en scène. Ainsi, le diable qui tente de corrompre le petit soldat échappé un instant de la grande boucherie de 1914 est représenté d'une bien étrange façon : une tête humaine et grimaçante qui semble flotter dans les airs et quatre mains gantées de blanc qui apparaissent et disparaissent sans crier gare. L'âme du soldat, son bien le plus précieux, c'est un petit violon qu'il va échanger pour son malheur contre un livre magique, qui rend soudain accessible les plus grandes richesses en révélant l'avenir à court terme. Bien pratique pour gagner à la loterie, ou pour spéculer en Bourse ! Et là, on entend Jean-Pierre Gaillard donner les valeurs du jour sur France Info, pendant que Joseph donne des ordres d'achat et de vente sur son portable… Bien sûr, puisqu'il s'agit d'un conte, Joseph gagnera beaucoup mais perdra l'essentiel dans cet échange de dupes. Et il en viendra à poser au livre la question essentielle : *« comment faire pour ne rien avoir ? »*

Pour rythmer le récit et permettre les changements de tableaux, les auteurs ont choisi de matérialiser le narrateur : sur un grand chevalet, un livre est posé, surmonté d'une tête mécanique et en guise de chapeau un phonographe qui joue la musique de Stravinsky. Belle trouvaille visuelle, là aussi. C'est pour cela que Marc Fauroux, comédien, Pierre Madelaine et Michèle Maximin, marionnettistes, ont conquis le public gardannais (petits et grands, l'histoire pouvant se comprendre à différents niveaux) comme ils l'avaient fait à Avignon pendant l'été.

B.C.

Un livre qui parle, joue de la musique et tourne lui-même ses pages, un diable à la tête flottante : toute la poésie de Joseph le Soldat.

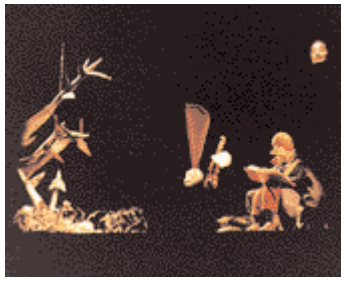

le samedi 23 janvier à 15h

Gardanne, Cézanne et la vidéo

De 1885 à 1886, Paul Cézanne habite à Gardanne et peint 24 tableaux, une part non négligeable de son œuvre qui justifie pleinement l'appellation de "site cézannien" pour notre ville. Les membres du vidéo-club du collège du Pesquier, les enseignants M. Gillet et Mme Berola, aidés par Czeslaw Nadolski (président de l'Office de tourisme et ancien professeur d'histoire) ont réalisé un film vidéo de 15 minutes qui sera présenté dans l'auditorium de la Médiathèque. Entrée libre.

Vendredi 5 février à 18h

Beethoven accessible à tous

Comment comprendre Beethoven ? Ses symphonies sont au programme de cette nouvelle conférence d'écoute musicale comparative proposée par Edouard Petit à la Médiathèque. A noter qu'une autre conférence, toujours sur Beethoven aura lieu le 29 janvier à 18 heures à l'école de musique. Elle traitera des quatuors à cordes et des sonates pour piano.

Mardi 26 janvier à 18h15

Martine Viala et la modernité début de siècle

Les premières années du vingtième siècle sont celles d'une accélération de l'histoire de l'art, la peinture en particulier. Cubistes et Futuristes explorent des voies de plus en plus audacieuses, vont au-delà de la réalité visuelle et travaillent sur la vitesse, la lumière, les formes et le mouvement. C'est ce qu'expliquera Martine Viala dans sa première conférence diapos Ecoutez-voir de l'année 1999.

Samedi 30 janvier à 21h

Harcèlement mondain

Elle vient d'écrire un roman et elle a un besoin pressant d'argent. Lui est éditeur et adore conditionner son accord à, comment dire, quelques gâteries sans importance. Entre les deux, un serveur de restaurant compte les points et commente la partie. Comment la jeune femme se sortira des griffes de l'affreux macho ? Ceux qui ont lu le roman d'Henri-Frédéric Blanc connaissent la réponse. Les autres la découvriront au 3 Casino en venant voir la pièce *Nuit gravement au salut*. Réservations à l'OMC, 04 42 58 00 32.